

Bourses du CNFS 2023-2024

Formulaire de demande :

Admissibilité :

Les bourses du Consortium national de formation en santé (CNFS) – volet Collège Boréal sont destinées aux personnes inscrites à temps plein dans un programme du CNFS à Boréal. Elles ont pour objectif d’augmenter le nombre de professionnels de la santé dans les communautés francophones minoritaires du Canada.

Les programmes suivants sont admissibles :

- Assistant(e) de l’ergothérapeute et assistant(e) du physiothérapeute
- Échographie diagnostique
- Hygiène dentaire
- Préposé(e) aux services de soutien personnel (à l’exclusion du programme accéléré)
- Soins infirmiers auxiliaires
- Soins paramédicaux
- Technologie en radiation médicale
- Techniques de travail social

À noter :

- Les candidates et candidats doivent avoir la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.
- Les personnes résidant au Québec ne sont pas admissibles, sauf pour les bourses de stage (dans une communauté francophone minoritaire).

Bourses d’entrée

Ces bourses de 500 \$ sont réservées aux personnes inscrites dans la première année de leur programme d’étude. Vingt bourses seront accordées en fonction de la qualité de la candidature. Les étudiantes et étudiants doivent expliquer clairement leur choix d’étudier en français dans un domaine de la santé. Si plus de 20 candidatures répondent à ce critère, la moyenne cumulative sera prise en compte dans le processus de sélection. Pour postuler, il suffit de remplir le formulaire de demande en ligne (lien ci-dessus).

Bourses de stage

Ces bourses offrent un soutien financier pour couvrir les dépenses supplémentaires liées aux stages. Elles sont accordées une fois par année, à condition que les stages soient effectués dans une communauté francophone minoritaire du Canada (à l’exclusion du Québec). Les demandes de bourse sont traitées une fois que les informations fournies ont été confirmées par la coordonnatrice ou le coordinateur du programme ou du stage.

Trois niveaux de soutien sont offerts selon la distance entre le lieu de résidence et le lieu du stage :

- a) **Bourse pour stage local** : 250 \$ (frais de stationnement ou autres frais liés au stage; déplacement de moins de 50 km par jour)
- b) **Bourse pour stage régional** : 500 \$ (pour frais de déplacement sur une distance aller-retour de 50-150 km par jour)
- c) **Bourse pour stage éloigné** : 750 \$ (pour frais de déplacement aller-retour supérieurs à 150 km par jour et/ou frais d'hébergement).

Prix national du CNFS

Le Prix national du CNFS, d'une valeur de 1000 \$, est décerné à une personne inscrite dans un programme CNFS du Collège Boréal. Pour postuler, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre les étapes suivantes :

- a) Remplir un formulaire de demande;
- b) Inclure une lettre de motivation qui :
 - o met en évidence sa compréhension de l'importance de l'offre active des services de santé en français;
 - o décrit une activité ou un projet démontrant son engagement envers la francophonie en milieu minoritaire;
 - o explique clairement les retombées de ses activités ou projets sur la vie étudiante ou la communauté francophone;
- c) Inclure un curriculum vitae qui souligne son engagement communautaire, particulièrement dans le domaine de la santé.

Les candidatures seront évaluées par un comité composé de trois membres du personnel (à l'exception du personnel enseignant des programmes). La lauréate ou le lauréat du prix devra participer aux activités de promotion ainsi qu'à une activité organisée par le Secrétariat national du CNFS au printemps.

Pour toutes questions concernant les bourses du CNFS, veuillez envoyer un courriel à CNFS@collegeboreal.ca.